

5. L'itinéraire hémisphérique : au-delà de l'accession du Chili

Parallèlement à la négociation de l'accession du Chili, les travaux préparatoires se sont poursuivis relativement à l'objectif annoncé au sommet de décembre 1994 de créer une zone de libre-échange des Amériques. La réunion des ministres du Commerce de l'hémisphère tenue à Denver (États-Unis) à la fin de juin 1995 a constitué l'étape suivante.

La déclaration ministérielle publiée à l'issue de la réunion de Denver a fait avancer les travaux préparatoires. Habituellement, dans ce genre d'entreprise complexe à caractère multilatéral, les participants attendent, pour prendre position sur les questions de fond, que l'attention se soit détournée des objectifs d'ensemble pour porter davantage sur le détail de ce qui pourrait être négocié dans la pratique. La déclaration de Denver ne fait pas exception à la règle. Les activités préparatoires y sont échelonnées, certaines débutant immédiatement et d'autres, à une date ultérieure. De plus, le lien entre les travaux préparatoires et d'éventuelles négociations subséquentes est plus explicite dans certains secteurs (par ex. l'élimination des droits à l'importation) que dans d'autres (par ex. les obligations liées aux investissements), ce qui témoigne de certaines divergences entre les politiques des participants et (dans une perspective plus optimiste) permet à chacun de définir sa position avant le début des négociations.

Cela est tout à fait normal. Le simple fait que des hauts représentants de la plupart des pays de l'hémisphère se réunissent régulièrement pour voir comment pourrait être créée une vaste zone de libre-échange constitue une véritable révolution - il montre à quel point la politique économique dans la région a changé. Il est aussi normal que certaines petites économies souhaitent que l'on tienne compte de leurs besoins de transition « spéciaux », et que d'autres, plus grandes (en particulier le Brésil), veuillent que leur rôle « central » soit mis en évidence dans l'ordre du jour et le rythme du processus. Il est par ailleurs vrai que le degré de cohérence des politiques économiques varie à l'intérieur de la région, comme le montre le langage utilisé dans les déclarations publiques.

La déclaration de Denver a néanmoins clairement représenté une nouvelle étape franchie vers la création d'une zone de libre-échange des Amériques. Un programme de travaux préparatoires explicitement lié à d'éventuelles négociations y est établi. Les ministres ont confirmé que l'Accord portant création d'une telle zone devrait avoir une portée très vaste (c'est-à-dire couvrir entre autres les produits, les services, l'investissement et la propriété intellectuelle) et que le résultat final représenterait un